

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 206 Transmission des infections			
Code	PAIR2B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B06A Microbiologie: bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie 24 h / 2 C

PAIR2B06B Hygiène professionnelle et hospitalière 18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B06A Microbiologie: bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie 20

PAIR2B06B Hygiène professionnelle et hospitalière 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie et immunologie			
Code	21_PAIR2B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE206 : Transmission des infections

L'étude des agents infectieux et des maladies qui en découlent ainsi que des défenses de l'organisme est un prérequis indispensable à la compréhension de problèmes de santé d'origine microbienne, virale ou immuno-allergique et à leurs soins .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 14 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 206

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Acquis d'apprentissage/Objectifs de l'activité

- Décrire la structure d'un (micro) organisme
- Expliquer
 - o les notions : processus, mécanisme
 - o les termes spécifiques en lien avec la microbiologie, l'immunologie et les maladies infectieuses
- Faire des liens entre les notions du cours
- Appliquer les notions du cours dans une situation clinique courante (données cliniques et/ou de laboratoire) liées à

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Immunologie

Microbiologie

- Bactéries
- Virus
- Parasitologie
- Méthodes diagnostiques courantes

Maladies infectieuses

- Généralités : dont chaîne épidémiologique vue en hygiène professionnelle en 1ère et 2ème Blocs
- Maladies bactériennes : au départ de la classification de Gram, types d'infection
- Maladies virales : classification basée sur le tropisme des virus.
- VIH (partie du chapitre qui sera la plus développée)
- Grippe
- Hépatite
- Maladie de Lyme
- Maladies fréquentes dans les pays étrangers

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Voir notes

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 206A Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie, immunologie est

une épreuve écrite programmée au cours de la 1ère période d'évaluation. L'examen vaut 20 points sur les 30 points de l' UE.

En cas d'échec, les modalités d'évaluation sont identiques pour la 3ème période d'évaluation.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Les questions de l'épreuve écrite sont variées. Il peut s'agir de :

- QCM à réponse unique ou réponses multiples
- Vrai / Faux à corriger ou non
- Définitions sous forme de « Qui-suis-je ? »
- Q ouverte à réponse courte
- Schéma à construire et/ou à légender
- Tableau à compléter

Les questions portent sur des savoirs redire mais aussi des savoirs faire, certaines à partir de cas cliniques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène professionnelle et hospitalière			
Code	21_PAIR2B06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE206 : Transmission des infections

L'hygiène hospitalière et professionnelle se retrouve dans la majorité des indicateurs de qualité

Le manque de respect ou le non-respect des règles d'hygiène peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre l'efficacité des interventions de soins ainsi que la sécurité des clients, de leur entourage et des professionnels

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 206 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 206

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2, justifier les mesures de prévention et/ou de traitement des infections.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Se positionner par rapport à des propositions et éventuellement les justifier

Appliquer à une situation type les savoirs en lien avec les contenus du cours

Justifier, au départ de la situation particulière d'un patient, les mesures appropriées à adopter

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La chaîne épidémiologique et ses différents maillons
 Suppression de la transmission des germes par le matériel : nettoyage, désinfection, stérilisation
 Les précautions générales et les précautions additionnelles en milieu septique et en milieu protégé
 Les risques infectieux en services spécialisés, prévention des infections intravasculaires
 Prévention des infections des voies urinaires
 Prévention des infections respiratoires
 L'entretien des endoscopes

Démarches d'apprentissage

Exposés

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

- Recommandations Conseil Supérieur de la Santé Belgique
- Site ABIHH
- Revue Noso-info
- SF2H

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 206B Hygiène professionnelle et hospitalière se fera par un examen écrit en juin. L'examen est évalué sur 10 points sur les 30 de l'UE.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour 3^{me} période d'évaluation.

L'examen contient des calculs de dilution d'antiseptiques et désinfectants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).